

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 01211

Numéro SIREN : 840 696 231

Nom ou dénomination : AZUR 4.0

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2022 sous le numéro de dépôt A2022/009617

AZUR 4.0

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1.500 EUROS

SIEGE SOCIAL : 9 AVENUE DE CONSTANTINE – 38100 GRENOBLE

RCS GRENOBLE 840 696 231

LES SOUSSIGNES :

- Monsieur Nicolas CUYNAT, propriétaire de 500 actions,
- Monsieur Thierry de VIGNEMONT, propriétaire de 500 actions,
- Monsieur Frank HUEBER, propriétaire de 500 actions,

Agissant en qualité de seuls associés de la société AZUR 4.0, identifiée ci-dessus, détenant ensemble l'intégralité des 1.500 actions composant le capital de cette dernière,

Ont pris les décisions suivantes relatives à :

- Constatation de la démission de Monsieur Frank HUEBER de son mandat de Président,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

1) Constatation de la démission de Monsieur Frank HUEBER

Les associés prennent acte de la décision de Monsieur Frank HUEBER de démissionner de son mandat de Président à compter de ce jour.

Monsieur Frank HUEBER, prend acte que la société ne lui est plus redevable d'aucune somme au titre de l'exercice de son mandat social.

2) Nomination d'un nouveau Président

Les associés, décident de nommer en qualité de nouveau Président, en remplacement de Monsieur Frank HUEBER, à compter de ce jour et pour une durée illimitée :

- ✓ Monsieur Thierry de VIGNEMONT, demeurant à 38330 BIVIERS – 203, Chemin des Barraux.

Monsieur Thierry de VIGNEMONT exercera ces fonctions en respect des dispositions légales et statutaires.

Monsieur Thierry de VIGNEMONT, intervenant spécialement aux présentes, déclare accepter le mandat de Président et qu'il n'est sous le coup d'aucune incapacité ou interdiction de nature à faire obstacle à sa nomination et à l'exercice de ces fonctions.

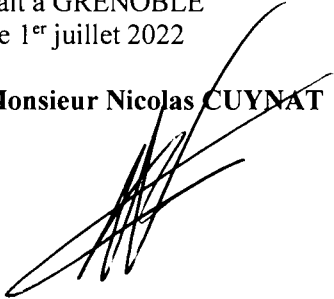
Par conséquent, les fonctions de Directeur Général de Monsieur Thierry de VIGNEMONT prennent fin à compter de ce jour.

3) Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Fait à GRENOBLE
Le 1^{er} juillet 2022

Monsieur Nicolas CUYNAT



Monsieur Thierry de VIGNEMONT
« bon pour acceptation des fonctions de
Président »

Bon pour acceptation des fonctions
de Président.

Monsieur Frank HUEBER
« Bon pour démission des fonctions de Président »

Bon pour démission des fonctions
de Président.

